

Informations de base

INI - Procédure d'initiative

2002/2210(INI)

Procédure terminée

Les objectifs de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'utilisation des Fonds structurels

Sujet

4.10.04 Egalité des genres

4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes